<u>Transparence en Suisse : le premier rapport</u> <u>annuel publié</u>

16 janvier 2024



La Suisse a dévoilé le 15 janvier 2023 <u>le premier rapport annuel de sa charte de transparence</u>, la STAAR (Swiss Transparency Agreement on Animal Research), se basant sur les données de 2022 issues des 26 signataires, dont 14 effectuent des recherches sur les animaux et 12 soutiennent ces recherches.

Parmi les faits marquants, 73 % des signataires, représentant des acteurs de la recherche publique et privée en Suisse, partagent les détails de la recherche animale sur leurs sites internet. De plus, 38 % ont publié des informations spécifiques sur le nombre d'animaux et les espèces utilisés dans leurs projets.

Dans le domaine de la communication sur l'expérimentation animale, près de 80 % des établissements utilisateurs, ont diffusé des images d'animaux (principalement des images, marquant une absence notable de vidéos). Par ailleurs, 84 % des 26 signataires ont publié, au cours de l'année 2022, des articles destinés au grand public, abordant des sujets liés à la recherche animale ou aux principes des 3R (Remplacement, Réduction, Raffinement).

Cette initiative met en lumière les avancées significatives de la Suisse vers une communication ouverte et responsable dans le domaine de la recherche animale, tout en soulignant les domaines où des progrès continus pourraient être envisagés.

En savoir plus

Cet article a été téléchargé depuis gircor.fr